



# Dans l'intérêt de la jeunesse il faut permettre l'accès aux équipements sportifs couverts !

---

Nous, enseignants d'EPS, professeurs de sport, animateurs sportifs, entraîneurs, acteurs du monde sportif, sommes au cœur d'une crise sans précédent. Obligés à des adaptations incessantes pour répondre aux contraintes sanitaires pour juguler les contaminations, nous avons mis en œuvre des dispositifs pour que soit assurée la sécurité des usagers et des personnels. Alors qu'aucun élément ne permet d'affirmer que les pratiques physiques à l'école ou en dehors de l'école aient pu être facteur de contamination le gouvernement vient de décider unilatéralement l'interdiction de toutes pratiques dans les espaces couverts. Seules les pratiques en extérieur seront autorisées, en plein hiver !!!

Toutes les études et notamment celles ayant été réalisées post confinement ont montré l'importance des pratiques pour lutter contre l'obésité, la sédentarité, et pour la santé physique et mentale des jeunes. Le gouvernement n'a eu de cesse de communiquer sur l'importance du sport et sur la nécessité de développer la pratique physique. Chaque jour qui passe et au gré des différentes décisions, il fait exactement l'inverse ! Obliger les pratiques physiques uniquement à l'extérieur revient à les interdire, à de nombreux endroits, purement et simplement, compte tenu des conditions climatiques que nous connaissons.

Comme pour la culture, le sport est jugé comme non essentiel ! C'est inacceptable !

Dans l'éducation, alors que les enseignants demandent depuis le déconfinement de mars que les cours d'EPS se déroulent en demi-groupes pour rendre plus efficaces les séquences d'enseignement et faciliter le respect des mesures sanitaires, aucune mesure n'a été prise. Ces demi-groupes, là où ils ont pu toutefois être mis en place, ont donné entière satisfaction pour les enseignants comme pour les élèves. Maintenant, on préfère ôter la possibilité aux élèves d'évoluer dans 1000 mètres carrés dans les gymnases pour les confiner dans les 40 mètres carrés d'une salle de classe... Qui peut encore croire qu'il s'agit là d'un renforcement des mesures sanitaires ?

De même, alors que les clubs sportifs se sont adaptés depuis plusieurs mois pour organiser de façon responsable les pratiques, dans le respect de protocoles sanitaires qui ont été validés, l'interdiction d'organiser les activités physiques et sportives en intérieur revient à dire que tous ces efforts n'ont servi à rien !

Et avec le couvre-feu imposé dorénavant à 18h, ce sont toutes les pratiques sportives en dehors de l'école qui sont fortement compromises.

C'est donc l'ensemble des pratiques physiques qui sont impactées et empêchées.

Des solutions existent, les professionnels n'ont cessé d'en faire la preuve et la démonstration!

Nous, professionnels des pratiques physiques, sportives et artistiques exigeons la reprise des activités et la réouverture des installations sportives pour la pratique de tous avec des effectifs allégés. Il en va de la santé physique, psychique de nos concitoyens.